NOVALAISE

entre lac et montagne

SERVICES MUNICIPAUX
Chaque jour
à vos côtés

Page 6

ENVIRONNEMENT
Au cœur de l'action
municipale

Page 9

COMMUNICATION
Soyez prévenu,
alerté, informé

Page 11

ÉQUIPE MUNICIPALE

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Page 4

JOURNAL MUNICIPAL
Édition annuelle
Décembre 2020

« Plus proche pour mieux vous comprendre »

L'année 2020 a été une année très particulière que nous avons tous envie d'effacer de nos mémoires.

Une année où grand nombre ont été touchés soit par la maladie soit par le deuil, je souhaite avant tout avoir une pensée pour eux. Sans oublier les victimes d'attentats terroristes visant aussi les symboles de la République. Une année où nous avons pu mesurer l'importance et la disponibilité des différents services de la santé et d'aide à la personne, je remercie ces femmes et ces hommes dévoués. Une année, où grand nombre de commerces et d'entreprises ont été contraints à la fermeture et nous les soutenons. Une année aussi d'élections municipales où vous avez accordé votre confiance à notre équipe. Un début de mandat perturbé, mais il faut se projeter vers l'avenir où de nombreux projets nous attendent. J'ai souhaité dès ce début de mandat, que nous prenions une délibération de vœu au sujet de la liaison cyclable Novalaise/Lac, afin de répondre aux besoins de déplacements à vocation utilitaire et touristique. Le service du Conseil Départemental est d'ores et déjà mobilisé pour participer à une première réunion avec les différentes instances locales CCLA, SMAPS et l'Agence éco-mobilité.

D'ici cette fin d'année, les travaux de raccordement à l'antenne Orange devraient se terminer, nous devrions obtenir enfin une couverture mobile convenable. L'équipe travaille sur de multiples dossiers et elle peut s'appuyer sur nos services administratifs et techniques avec leurs précieuses compétences. Je vous remercie pour les nombreuses contributions déposées dans la boîte à idées qui nous permettent de fixer des priorités. Je vous laisse découvrir ce premier bulletin municipal de cette mandature axé sur la présentation des équipes.

Je reste disponible et à votre écoute.

Votre Maire,
Claudine Tavel

UN ÉTÉ CHAUD, SHOW...

Grâce à sa programmation, le Comité des Fêtes de Novalaise a animé nos marchés durant tout l'été, avec Show-Disco, The Pop-Mods, The Reckless et la Fille de l'Ours. ■

C'EST PARTI POUR LE PÔLE DE SANTÉ

« La première pierre de ce pôle de santé répond à plusieurs attentes : la santé, un sujet qui nous préoccupe tous ; la proximité des services regroupés, au cœur de notre village ; un pôle identifié pour les professionnels de la santé, favorisant la mutualisation de l'accueil et des services ; un outil de travail neuf et adapté à chaque professionnel ; un lieu accessible pour les patients ; des logements agréables à vivre ; sans oublier une construction permettant aux entreprises savoyardes, hautes-savoyardes et iséroises de travailler à proximité.
La première pierre de l'édifice est Gilles Gros qui, depuis 2016, a fait part de la nécessité d'un tel outil et impulsé celui-ci. Le docteur Laurence Lagoutte a fait valoir l'intérêt des professionnels pour un tel projet, en mars 2017 et ceux-ci se sont positionnés pour louer ou acheter un local, au sein de ce bâtiment approprié à leurs besoins. Denis Guillermard a soutenu ce projet et La Savoisienne Habitat l'a porté à terme. Je suis persuadée que cette nouvelle structure répondra pleinement aux attentes de la population et des professionnels. » Extrait du discours de madame le Maire ■

NOUVEAUX ARRIVANTS

BIENVENUE À TOUS !

Douze familles ont répondu présentes le 5 septembre pour le petit-déjeuner offert par la municipalité aux nouveaux arrivants. Après les présentations, Claudine Tavel ainsi que les adjoints et conseillers Frédéric Mantel, Fabien Dupraz et Carine Mansoz ont pris la parole pour présenter la commune, ses atouts, ses spécificités et ses nombreux services à disposition de la population. Corinne Le Moël, responsable de la bibliothèque municipale, a expliqué ensuite le fonctionnement de son service. Avant d'entamer les viennoiseries et les jus de fruits, Clémentine Iannone, nouvelle directrice de l'AEL (Agir Ensemble Localement), a présenté le champ d'activités très large de l'association et le rôle du centre socioculturel du Lac. ■

ÉQUIPE MUNICIPALE

Un engagement affirmé pour l'avenir de Novalaise

La nouvelle équipe municipale aura à cœur de défendre les projets portés par Claudine Tavel, Maire de Novalaise : « *faire évoluer notre village pour répondre aux besoins de tous les habitants, jeunes, familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap, entreprises, commerçants, agriculteurs, associations, tout en préservant la qualité de vie et l'environnement. Pour cela, nous avons défini un programme d'actions concrètes pour la démocratie, l'environnement, les déplacements et l'attractivité du village.* »

Ces actions et projets seront portés par les différentes commissions :

Claudine Tavel
- Patrimoine bâti et naturel

Frédéric Mantel
- Communication, Signalétique
- Finances
- Plan communal de sauvegarde, sûreté, sécurité

Marie-Lise Marchais
- Économie locale et développement durable

Denis Guillermard
- Travaux neufs et construction

Sandrine Arioli
- Culture, Bibliothèque, Tourisme, Jeunesse
- élaboration du règlement du conseil municipal

Fabien Dupraz
- Associations sportives et culturelles, animations
- Mobilités, déplacements doux

Gilles Gros
- Social, solidarité et santé

Alain Plouzeau
- Transition énergétique, numériques

David Wrobel
- Urbanisme PLU, voiries et réseaux

Richard Ehny
Conseiller municipal

Anaïs Fleuret
Conseillère municipale

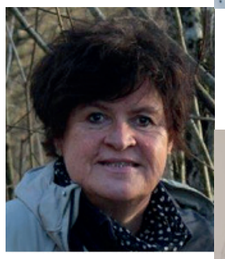

Catherine Gardet
Conseillère municipale

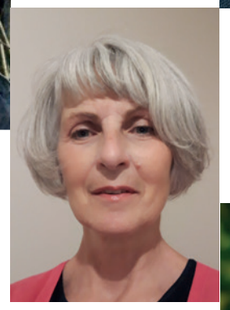

Véronique Guillot
Conseillère municipale

Gilles Gros
Conseiller délégué
Conseiller communautaire

Sandrine Arioli
4e adjointe
Conseillère communautaire
Membre titulaire du SIVU du groupe scolaire

Alain Plouzeau
Conseiller délégué
Conseiller communautaire

Fabien Dupraz
5e adjoint

Claudine Tavel
Maire, Conseillère communautaire
Présidente du SIVU du groupe scolaire

Denis Guillermard
3e adjoint
Conseiller communautaire

David Wrobel
Conseiller délégué

Frédéric Mantel
1er adjoint
Vice-président du SIVU du groupe scolaire

Marie-Lise Marchais
2e adjointe,
Conseillère communautaire déléguée
Vice-présidente au SMAPS

Monika Wdowiak
Conseillère municipale
Conseillère communautaire

Carine Mansoz
Conseillère municipale

Daniel Tain
Conseiller municipal
Conseiller communautaire

Anne-Marie Julien
Conseillère municipale

Lysiane Perrier
Conseillère municipale

Martine Schwartz
Conseillère municipale
Conseillère communautaire

53 ans, c'est la moyenne d'âge des élus de Novalaise

14 c'est le nombre de conseillers en activité sur les 19 membres du conseil municipal (68.5 %)

58 % VOTE

c'est le pourcentage d'élus pour qui ce mandat de conseiller est le premier

SERVICES MUNICIPAUX

Chaque jour à vos côtés...

Entre les services administratifs, techniques et la bibliothèque, ce ne sont pas moins de treize collaborateurs qui œuvrent au quotidien pour l'entretien, la sécurité et les services aux administrés.

De g. à dr. : Christine Gaucher (accueil de la Mairie), Evelyne Ferrouillet (service administratif), Nathalie Blampain (service comptabilité), Corinne Le Möel (responsable de la bibliothèque)

2 131

c'est le nombre d'habitants sur la commune de Novalaise.

3 QUESTIONS À...

Stéphane Blampain

Responsable des services techniques

Quelles sont vos missions ?

Au sens large, le service technique communal est en charge du bon fonctionnement du domaine public. À Novalaise, il est composé de huit agents et d'un apprenti qui œuvrent dans quatre grands domaines :

La voirie et les trottoirs :
- balayage / état routier,
- signalisation verticale et horizontale,
- nettoyage des fossés et accotements,
- désencombrement des voiries,
- déneigement et salage des trottoirs, parking et cours d'écoles,
- décorations de Noël...

Les espaces verts :
- taillage, élagage, tonte,
- fleurissement,
- entretien des ronds-points...

Les établissements communaux :
- entretien général,
- chauffage, électricité, plomberie,
- peinture.

Les manifestations : apports logistiques et techniques...

Parlez-nous de votre équipe...

Cette équipe, composée de six hommes et deux femmes, est riche d'une diversité de profils et de parcours professionnels qui apporte de réels savoir-faire ; la mixité et la polyvalence sont une force.
Je suis fier de la dynamique, de la bienveillance et de la bonne entente générale. Ensemble, nous avons réussi à créer une synergie dont l'objectif est d'améliorer le cadre de vie des habitants de Novalaise en prenant soin de leur village.

Quel message souhaitez-vous transmettre aux habitants de notre commune ?

Je l'ai dit juste avant, toute l'équipe est au service de la population et travaille pour un village où il fait bon vivre. Malheureusement, une partie encore trop importante de notre temps de travail est consacrée au nettoyage et à la remise en état de diverses parties de notre commune suite à des dégradations, des vols, stationnement, non-respect du code de la route, propreté... Nous comptons sur le civisme de tous pour nous aider !

1 500

c'est le nombre moyen de compteurs d'eau relevés.

8 500 m²

c'est la surface des bâtiments communaux.

36 km

de voiries communales et trottoirs entretenus auxquels s'ajoutent 15 000 m² de parkings et cours.

26 055 m²

de parcs, espaces de détente et plages.

De g. à dr. : Stéphane Blampain, Florian Dupraz, Cécile Badiou, Cédric Raulin, Maxime Fléchaire, Christophe Bertholier, Céline Patissier, Daniel Grégoire

Mattis Grégoire, apprenti

Moyens matériels

2 utilitaires type *Kangoo*
1 fourgon *Trafic*
1 4x4 *Isuzu*
1 balayeuse
1 broyeur
1 tracteur avec chargeur et remorque
Tondeuses, débroussailleuses...

2020 en quelques chiffres

Budget de fonctionnement : 1 749 128 €

Recettes	
Impôts et taxes	953 900 €
Dotations et participations de l'État	449 920 €
Revenus des immeubles de la commune ▪ *Location logements*	131 700 € *116 000 €*
Vente du bâtiment place du Bourniau	89 800 €
Redevances occupation domaine public (réseau et pylônes électriques	71 400 €
Dépenses	
Participation et subventions ▪ *SIVU* ▪ *École Notre Dame* ▪ *Associations* ▪ *Social*	511 900 € *453 400 €* *23 700 €* *15 800 €* *19 000 €*
Charges personnel communal (12 salariés)	409 600 €
Fournitures énergétiques (gaz, fioul, électricité, carburant)	112 300 €
Indemnités des élus	70 200 €
Fourniture d'entretien et petit équipement ▪ *Réparation biens communaux* ▪ *COVID* ▪ *Petit matériel technique* ▪ *Livres pour la bibliothèque* ▪ *Fournitures administratives* ▪ *Illuminations*	45 200 € *13 300 €* *12 000 €* *8 600 €* *5 000 €* *4 300 €* *2 000 €*
Prestations extérieures ▪ *Entretien et réparation* ▪ *Contrats de maintenance, contrôles sécurité et assurances*	189 100 € *84 900 €* *58 300 €*

Pas d'augmentation

du taux d'imposition depuis 5 ans.

569 €

c'est le montant de la dette par habitant (moyenne nationale pour les communes de taille équivalente : 721 € en 2019).

Budget d'investissement : 1 186 847 €

Achat de terrain derrière le jardin public	47 900 €
Travaux de voirie	34 400 €
PLU	23 300 €
Réfection du clocher de l'église *Dossier de subvention à l'étude (Département de la Savoie)*	20 600 € *6 180 €*
Aménagements du bourg ▪ *Mobilier urbain* ▪ *Gestion de l'éclairage public* ▪ *Panneaux du giratoire de Crusille*	11 000 € *2 900 €* *2 500 €* *5 600 €*
Équipement audio / vidéo de la salle Pré Saint Jean	7 800 €
Bibliothèque *Subvention actée Savoie Biblio*	6 300 € *1 147 €*

FOCUS SUR LA PLACE BOURNIAU

L'aménagement de cette place centrale pour la vie sociale de notre commune a représenté un investissement total de 870 610 €, dont :

- terrassement, VRD et revêtements de surface : 446 980 €
- gros œuvre : 200 157 €
- maîtrise d'œuvre : 122 810 €
- charpente, couverture : 73 018 €
- électricité et éclairage public : 19 484 €
- contrôle et sécurité : 8 160 €

Les subventions actées représentent un total de 146 000 € dont 76 000 € provenant du Département de la Savoie et 70 000 € de l'État. Un dossier de subvention pour un montant de 50 000 € a été déposé auprès de la Région AURA et est en cours d'instruction. À ces subventions, s'ajoutera en 2022 une compensation de la TVA correspondant à 16,4 % du montant du projet.

ENVIRONNEMENT

L'environnement au cœur de l'action municipale

Le ton a été donné dès le 5 juin : avec l'animation d'une Semaine de l'Environnement à Novalaise, la nouvelle municipalité a souhaité mettre l'action environnementale sous toutes ses formes à l'honneur.

Grâce à la mobilisation des habitants et des écoles, de nombreuses actions ont eu lieu comme le ramassage des déchets par de nombreux habitants, la création d'un livret par les enfants de l'AEL ou encore une très belle chorégraphie filmée de la Fabrik à Danse.

Au sein de la nouvelle municipalité, l'environnement est au cœur des actions de plusieurs commissions municipales : la commission Transition énergétique présidée par Alain Plouzeau, la commission Économie locale et développement durable présidée par Marie-Lise Marchais et la commission Mobilité présidée par Fabien Dupraz.

« *Nos habitants ont des attentes très élevées pour réduire l'impact de leur mobilité quotidienne sur l'environnement, mais ils ont parfois du mal à trouver des solutions*, explique Fabien Dupraz, Adjoint à Novalaise. *Après notre tout premier forum des mobilités de septembre, la remise en état des sentiers, la liaison cyclable entre Novalaise et le lac par la RD 921 et le développement du covoiturage font partie des actions que nous allons prioriser.* »

C'est vrai aussi pour la transition énergétique. Au-delà des actions qui cibleront directement les habitants pour les aider dans leurs projets, la commission municipale vient de lancer un audit de l'éclairage public et des bâtiments de la commune. Ces projets contribueront aussi au plan d'actions Territoire à énergie positive de l'avant-pays savoyard (TEPOS).

Les thématiques de développement durable, mobilité et transition énergétique dépassent en effet le cadre de la commune de Novalaise. Les élus de la commune sont ainsi investis dans les instances de la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette et du Syndicat mixte de l'avant pays savoyard (SMAPS) pour porter ces sujets et surtout les faire aboutir. « *Réaliser une liaison cyclable sécurisée sur une route départementale nécessite de mettre d'accord un grand nombre d'acteurs et de mobiliser toutes les sources de financement possible*, précise Marie-Lise Marchais, adjointe à Novalaise et vice-présidente au SMAPS. *Être au cœur de ces échanges est un atout pour les projets de la commune !* »

EN BREF

Audit de l'éclairage public

Le SDES (Syndicat départemental d'énergie de la Savoie) va effectuer une expertise complète de notre réseau d'éclairage public (emplacements, types d'éclairage, consommations, état des équipements etc.). Elle servira de base de travail à la commission « transition énergétique et réseaux » pour élaborer un plan de rénovation et définir une nouvelle politique d'éclairage nocturne, économe et qui assure le maintien de la sécurité.

Retrouvons nos sentiers !

La commission Mobilité lance un groupe de travail pour retrouver tous les sentiers de la commune et favoriser ainsi les déplacements à pied. Si vous avez des cartes ou envie de participer à leur remise en état, inscrivez-vous en Mairie !

Fête de la mobilité et du développement durable

Le forum des mobilités vous a plu ? Rendez-vous à la fête de la mobilité et du développement durable de Novalaise qui se tiendra à l'Espace Pré Saint Jean les 28 et 29 mai. Vous pourrez trouver des solutions de mobilités douces, participer à des initiatives de développement durable, vous informer sur les actions de la commune et du territoire. Si vous souhaitez vous investir dans ce projet, inscrivez-vous en Mairie !

LA CULTURE À VOLONTÉ

Grâce au nouveau service « e-medi@s » de la bibliothèque municipale, les ressources numériques (presse, cinéma à la demande, autoformation) sont maintenant accessibles à volonté depuis votre domicile sur l'écran de votre choix ! À l'aide de tablettes récemment acquises par la commune, il sera également possible de consulter la presse en ligne à la bibliothèque durant les permanences. ■

UN NOUVEL ESPACE POUR LE CINÉBUS

À partir du 15 Novembre 2020, les projections Cinébus auront lieu à la salle Pré Saint Jean de la Maison des associations à côté de la bibliothèque. Une salle nouvellement équipée pour des séances beaucoup plus chaleureuses et conviviales ! ■

ALTERRE ADO : Saison 13

Pour ce prix littéraire destiné aux adolescents de 13 à 15 ans, six romans vous attendent à la bibliothèque municipale de Novalaise et au centre de documentation du collège de l'Épine. Chacun peut lire à son rythme les six romans ou seulement quelques-uns et donner son avis en remplissant le bulletin de vote, glissé dans l'ouvrage. Il restera à le déposer à la bibliothèque ou au CDI avant le 5 mai 2021 ! ■

FORUM DES ASSOCIATIONS

Un lieu d'échanges et de rencontres

Le samedi 5 septembre s'est tenu le traditionnel forum des associations à la salle polyvalente et au boulodrome couvert.

Devant l'affluence des visiteurs de ces dernières années et afin de gérer au mieux le protocole sanitaire, une nouvelle organisation a été nécessaire : en complément des gestes barrières indispensables à la tenue d'un évènement recevant du public, un parcours a été mis en place afin de limiter les croisements tout en permettant aux visiteurs et aux associations de tous se rencontrer.

Le tissu associatif est très riche sur notre territoire et ce n'est pas moins de 35 associations qui étaient présentes pour promouvoir leurs activités, échanger, se faire connaître et prendre des adhésions pour la nouvelle année. Malgré un contexte sanitaire peu favorable à la vie associative, de nombreux visiteurs se sont déplacés et les inscriptions furent nombreuses.

Après la découverte des associations, chacun a pu se retrouver autour d'une collation proposée par le comité des fêtes. Une mini ferme, mise en place par la Maison des Agriculteurs était installée à l'extérieur.

Aujourd'hui, ce forum est un évènement majeur de la vie associative car il s'agit désormais d'un moment de partage et d'échanges entre associations. La nouvelle équipe municipale a été enchantée de voir tous ces bénévoles se mobiliser pour la tenue de leurs stands, pour l'entraide à l'installation ou au rangement et pour un temps d'échange autour d'un casse-croûte après le forum. De nombreuses pistes d'évolutions sont déjà à l'étude pour l'année prochaine. ■

47 c'est le nombre d'associations présentes sur la commune de Novalaise.

APPLICATION MOBILE

Soyez alerté, prévenu, informé

Pour communiquer plus facilement avec les habitants, la commune s'est dotée de PanneauPocket.

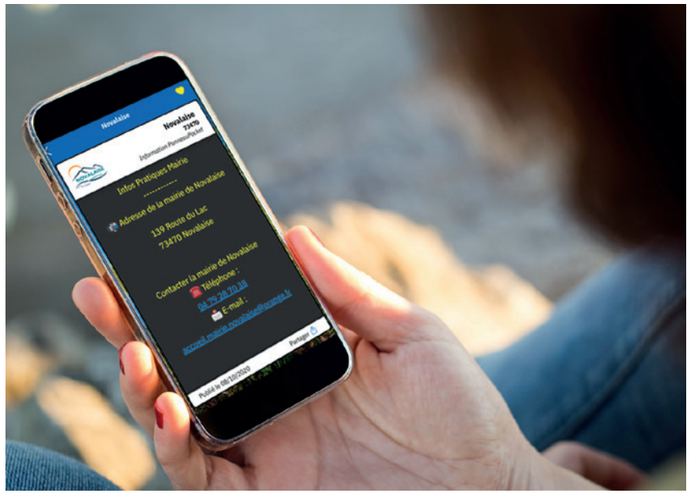

Cette application permet d'envoyer des informations et des alertes de façon simple et efficace, de types alertes météo, coupures électriques, dangers, etc. ayant un impact sur la vie quotidienne.

À noter que le SIVU - École primaire publique du Bief du Moulin, a également souscrit à *PanneauPocket*. Accessible à tous en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni de fournir des données personnelles.

① Téléchargez *PanneauPocket* dans votre application *Play Store*, *AppStore* ou *AppGallery* sur votre téléphone ou sur votre tablette.

② Recherchez votre commune et cliquez sur le ♥ à côté du nom. Vous recevrez les notifications dès la publication d'une information par la Commune. ■

Flashez le QRCode pour télécharger l'application sur
← PlayStore
AppStore →

WWW.CCLA.FR

LE NOUVEAU SITE DE LA CCLA EST EN LIGNE

Le nouveau site internet de la CCLA est en ligne depuis le 1er octobre. Certaines parties doivent encore être complétées et certains modules ne sont pas encore actifs, mais ce travail va se faire au fil de l'eau afin que le site soit complet et totalement opérationnel pour la fin d'année 2020. ■

#MAIRIENOVALAISE

Pour beaucoup, les réseaux sociaux font partie intégrante de nos modes de vie. On a donc pensé à vous... 💪
Vous pourrez donc *liker* ☝️ ou vous abonner à la page Facebook de votre commune facilement sur facebook.com/mairiedenovalaise et retrouver toutes les informations, en mode « décontracté » 😎❤️

GAZETTE DE NOVALAISE

Avec une édition tous les deux à trois mois, vous retrouverez dans la *Gazette* toutes les informations sur la vie de notre commune, des brèves et l'agenda des manifestations et évènements à venir. Vous pouvez recevoir automatiquement la *Gazette* en format numérique en vous inscrivant sur le site web de la commune (www.novalaise.fr) et en cliquant sur « S'inscrire à la newsletter » en bas de chaque page. Si vous souhaitez recevoir une édition papier, vous pouvez la demander en faisant votre demande à la Mairie. ■

PLAGES DE PRÉ ARGENT ET BON VENT
UN ÉTÉ EN SURCHAUFFE

À l'heure du premier déconfinement, le 11 mai 2020, il était difficile de prévoir comment la clientèle de nos plages allait réagir… Après un mois de juin marqué par la pluie et les hésitations, les mois de juillet et août ont battu des records de fréquentation. Bien que la commune ait adapté son protocole avec notamment une limitation de la jauge au niveau des entrées, près de 59 600 personnes se sont rendues à Pré Argent (+13%) et près de 46 000 à Bon Vent (+14%).
Craignant les débordements de juin 2019, l'ensemble des autorités s'est mobilisé dès le début de saison en effectuant de nombreux contrôles. Malgré des incivilités et agressions verbales trop nombreuses, la situation est restée sous contrôle.
Afin de sécuriser les flux véhicules et piétons du parking de Pré Argent, la sortie véhicule existante au niveau du passage piétons a été condamnée et déplacée au niveau de l'entrée.
Pour la première fois, nos deux plages communales sont devenues « non-fumeurs » avec un espace dédié pour les fumeurs. ■

105 600

c'est le nombre de personnes qui ont fréquenté les plages de Bon Vent et Pré Argent cet été.

MARCHÉS & COMMERCES

UN MARCHÉ 100 % PIÉTON, PLUS SÛR, PLUS AGRÉABLE

Du jamais vu à Novalaise : en mars, le Marché de Novalaise a été totalement suspendu par la Préfecture. Puis, il a pu rouvrir pour un nombre de marchands limité, en vertu d'un protocole sanitaire strict et avec un cheminement obligeant les marchands à se regrouper le long de la rue des écoles.
Éloigné de la circulation de la Route de Yenne, le marché a gagné en sécurité et les habitants ont apprécié de pouvoir déambuler dans un espace exclusivement piéton. À la sortie du confinement, la nouvelle municipalité a décidé de conserver cette nouvelle configuration.
« *Installé le long de la route des écoles, de la route du Col de l'Épine et sur la place de la Comédie, le marché offre un parcours 100 % piéton, éloigné de la circulation, qui permet de faire ses courses en toute tranquillité. Un vrai plus pour profiter pleinement de la qualité et de la variété du marché de Novalaise* », se réjouit Marie-Lise Marchais, adjointe. Les marchands ont été concertés pour cette évolution lors d'une réunion de la Commission Mixte du Marché. ■

NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS

Cyril Staub et son équipe.

Cyril Staub reprend la quincaillerie Dides qui devient ainsi la *Quincaillerie Staub*. Coline Decarre régalera vos papilles dans son restaurant *Entre lac et collines* (anciennement La Bergerie). Quant à Univers presse, il laisse la place à l'*Artelier Partagé*, créé par Amandine Huguenin et Anaïs Fautrat. Soutenons leur investissement et encourageons le maintien des commerces de proximité en découvrant leurs établissements ! ■

Amandine Huguenin et Anaïs Fautrat

Coline Decarre.

EHPAD D'AIGUEBELETTE

Olivier Tiradon, directeur, a fait valoir ses droits à la retraite dernièrement. Notre municipalité tient à lui adresser ses plus sincères remerciements pour le bon travail de gestion effectué. Une publication de vacance de poste a été publié dernièrement au *Journal officiel*, par l'ARS, afin de pallier rapidement son départ. En attendant le choix et la nomination prochaine d'un nouveau chef d'établissement, François-Gilles Colonna, directeur des EHPAD du Centre hospitalier Bugey Sud dépendant du Groupement hospitalier de territoire (GHT) Savoie-Belley, assurera l'intérim de direction. ■

LE REPAS DES AÎNÉS VERSION « COVID-19 »

La Covid-19 a eu raison du Repas des Seniors… et c'est bien à contrecœur que la commission sociale a pris la décision d'annuler cette traditionnelle rencontre qui aurait dû se tenir en début d'année 2021. Il va de soi que nous ne souhaitons faire courir aucun risque à nos aînés. mais aussi nous ne pouvons prévoir l'organisation de ce repas dans une période tant troublée par la crise sanitaire. Nous espérons connaître rapidement des jours meilleurs pour les retrouver autour d'un bon repas !
À la place, un cadeau festif composé d'une galette des rois et d'une bouteille de cidre sera proposé à tous les habitants de la commune âgés de plus de 70 ans. Si vous êtes concerné, vous recevrez ce bon cadeau vous permettant de retirer votre galette et votre bouteille dans l'une des deux boulangeries de Novalaise de votre choix, entre le 4 et le 25 janvier 2021. ■

744 ÉLÈVES SCOLARISÉS SUR LA COMMUNE

École Notre Dame : 122 élèves, dont 41 enfants en maternelle et 81 en classes élémentaires.

Collège de l'Épine :
323 élèves, dont 89 en 6e, 75 en 5e, 85 en 4e et 74 en 3e .

École Bief du Moulin :
299 élèves, dont 103 enfants en maternelle et 196 en classes élémentaires.

EN BREF

Permanences de puériculture

À partir du premier trimestre 2021, une permanence de puériculture se tiendra à la mairie de Novalaise. Vous venez d'avoir un enfant ? Vous souhaitez vous assurer que tout va bien ? Vous vous posez des questions ? Vous rencontrez des difficultés ? Dans le cadre des consultations PMI (protection maternelle et infantile), Marjolaine Duhoux (IDE Puéricultrice) sera prête à vous rencontrer, vous accompagner, vous conseiller, et ce dans le respect de vos choix, Ce projet intéressera bien entendu tout le territoire de la CCLA. ■

Bienvenue à la nouvelle directrice de l'AEL

Le centre socio-culturel Agir Ensemble Localement accueille une nouvelle directrice, Clémentine Iannone. Elle arrive au moment du renouvellement du projet social de l'association, et va pouvoir accompagner cette nouvelle dynamique aux côtés des administrateurs avec une équipe salariée en grande partie renouvelée. ■

Agenda

29 janvier
Vœux de madame le Maire. 19 h à la salle polyvalente

28/29 mai
Fête de la mobilité et du développement durable

4 septembre
Forum des associations

Espace d'expression pour les élus minoritaires*

Du nouveau pour les mobilités douces !

Avec le plan vélo du gouvernement et la volonté de l'ensemble des élus, nous devrions enfin voir une piste cyclable sécurisée entre le Sougey et la gare de Lépin-le-Lac, et également une liaison entre Novalaise et le lac, rapide, utilitaire et touristique.

Nous appuyons fortement ces projets qui nous tiennent à coeur.

Et même si ce n'est pas de notre responsabilité locale directe, nous pousserons aussi pour que les bus puissent à l'avenir embarquer des vélos, et faire qu'un arrêt soit possible à la barrière de péage de La Motte Servolex.
Nous pourrions alors rejoindre Technolac et Aix les Bains ou circuler à Chambéry sur notre propre vélo, en connectant ainsi nos pistes cyclables mutuelles.

C'est un espoir de longue date qui pourrait se concrétiser enfin à moyen terme.

La rénovation des logements

Le logement représente le 2ème poste consommateur d'énergie après le transport, essentiellement pour le chauffage. 26% pour l'Avant-pays Savoyard en font un gros émetteur de CO2. La rénovation des logements pour consommer moins est donc un enjeu important.

Le gouvernement a déjà décidé d'étendre l'aide ***MaPrimeRénov'*** à tous les propriétaires quels que soient leurs revenus. Un certain nombre de Métropoles et de Communautés de communes ajoute également un accompagnement personnalisé et aide locale (***Pass'Renov*** pour Grand Chambéry incluant les conseils de l'ASDER*).

Nous sommes favorables à ces politiques bonnes pour le climat, comme pour vos dépenses de chauffage. Un accompagnement devrait se mettre en place dès 2021 en Avant-pays Savoyard.

Nous pousserons pour que le SMAPS** et ses ComCom proposent aussi des aides locales dès que possible.

Le groupe des élus Novalaise Autrement

4 élus font partie du conseil municipal dont 2 sont élus au conseil de la Communauté de communes.

Nous y portons les idées que nous avons proposées lors de notre campagne électorale et oeuvrons pour faire entendre au mieux la voix de nos électeurs, y compris dans les commissions et groupes de travail.

Retrouvez nos actus sur notre blog **http://novalaise-autrement.fr** et sur notre page Facebook.

novalaise autrement

Info : Pour des raisons personnelles et professionnelles, Stéphane Diez a souhaité se retirer et laisse sa place à Véronique Guillot, déjà élue lors du mandat précédent.
Nous savons son expérience et sa lucidité. Bienvenue !

** Association Savoyarde de Développement des Energies renouvelables.*
*** Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard*

* Lorsque la commune diffuse, sous forme physique ou numérique, des informations sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale pour chaque publication selon les modalités du règlement intérieur.

TRAVAUX PLACE DU BOURNIAU

Vous êtes nombreux à nous questionner concernant l'aspect du béton du bâtiment en construction. Nous avons posé la question à M. Patey, architecte de ce projet, qui nous répond.
« L'équipe de maitrise d'œuvre est composée d'architectes qui ont assuré la conception du projet, d'un bureau d'études structure qualifié pour le dimensionnement des ouvrages béton, d'ingénieurs travaux pour le bon suivi du chantier et d'un bureau de contrôle qui veille au respect des différentes réglementations en vigueur dont les DTU (Documents techniques unifiés).
La mise en œuvre du béton pour la halle et le bâtiment de logements/ commerces est réalisée dans les règles de l'art par une entreprise compétente de gros-œuvre. Concernant le rendu « rustique » du béton, il n'altère en rien sa solidité puisque le traitement est de surface. Il est une composante esthétique du projet souhaité par l'architecte et les différents maîtres d'ouvrage. » ■

RECENSEMENT

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre 16e anniversaire. La mairie (ou le consulat) vous remettra alors une attestation de recensement. Si l'obligation de se faire recenser à la mairie de domicile demeure pour tout français âgé de 16 ans, l'accomplissement de cette démarche n'a plus à être justifié entre le 16e et le 25e anniversaire pour être autorisé à s'inscrire aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.
Désormais, entre le 16e et la veille du 25e anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.
Le recensement en ligne est désormais possible dans certaines communes.
Plus d'informations : www.service-public.fr ■

RALENTISSEZ !

La vitesse des véhicules qui traversent notre village et ses hameaux n'est souvent pas adaptée. Afin de prendre en compte ce sujet qui préoccupe un grand nombre de nos habitants, la commune va installer début 2021 deux radars pédagogiques aux entrées du village, route du Lac et route de Yenne. Ceux-ci pourront être déplacés facilement dans différents endroits de la commune si nécessaire. D'autres moyens, comme des ralentisseurs, vont être positionnés dans différents secteurs de la commune. ■

RÉVISION DU PLU

La nouvelle équipe municipale poursuit les travaux de révision du plan local d'urbanisme. Le commissaire enquêteur a rendu son rapport intégrant les remarques des administrés et les avis des personnes publiques associées. Deux études complémentaires nous ont été demandées : l'une concernant le réseau d'eau potable et l'autre portant sur les risques naturels. Ces deux études sont en cours de réalisation. ■

CARNET

Du 1/11/2019 au 30/10/20

Naissances

2020
Djemaï Thomas, 20 janvier
Cleard Axel, 28 mars
Bellemin Éliott, 22 avril
Guillot Emma, 9 juin
Morice Luka, 24 septembre

Mariages

2020
Henonin Nathanaël
& Arnaud Axelle-Marie, 29 février
Tatoud Yannick & Lamier Marion, 12 septembre

Décès

2019
Celerier René, 10 novembre
Ceciliotti Paulette, 30 novembre
Vallet Renée, 10 décembre
Parandel Maurice, 20 décembre
Recugnat Ginette, 23 décembre

2020
François Denis, 19 janvier
Dantin Roger, 17 février
Gros Danielle, 27 février
Blanchin Denise, 16 mars
Asset Augustin, 18 mars
Husson Maurice, 31 mars
Noël-Lardin Henri, 13 mai
Dutruc-Rosset Annie, 14 mai
Jacquin Charles, 20 mai
Warlouzet Daniel, 4 juin
Ndao Fary, 25 juin
Pilot Jean, 25 juin
Sendra Yvonne, 17 juillet
Rubaud Pierre, 22 juillet
Deschamps Louise, 12 août
Desay Odette, 19 août
Duverney André, 28 août
Sabatini Francesco, 3 septembre
Brillier-Laverdure Jean, 8 septembre
Rive Maude, 8 octobre
Monavon Jean, 22 octobre
Guizard Bernard, 26 octobre

NUMÉROS UTILES

Mairie - www.novalaise.fr
Bâtiment les Marronniers - 139 route du Lac - 73470 Novalaise
Tél. : 04 79 28 70 38 - Fax : 04 79 28 71 01 - novalaise@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture :
lundi, mardi et vendredi de 8 h 30 à 12 h,
mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h,
jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.

Bibliothèque
Tél. : 04 79 28 79 28 - Horaires d'ouverture :
mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h,
jeudi de 16 h à 19 h 30 (uniquement en période scolaire),
samedi de 10 h à 12 h.

Communauté de communes du lac d'Aiguebelette (CCLA)
Cusina - 572 route d'Aiguebelette - 73470 Nances
Tél. : 04 79 28 78 64 - ccla@ccla.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Office du tourisme du lac d'Aiguebelette
Tél. : 04 79 36 00 02

Déchèterie
360 route du Bief du Moulin - ZA du Goutier
73470 Novalaise - Tél. : 04 79 26 08 30
Horaires d'ouverture :
lundi, mercredi, vendredi de 13 h 30 à 18 h,
samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
Du 1er mars au 31 octobre, la déchèterie est également ouverte le mercredi matin de 8 h 30 à 12 h.

Centre socio-culturel du Lac d'Aiguebelette (AEL)
Point relais CAF : 04 79 28 57 39

EHPAD - Résidence du Lac d'Aiguebelette : 04 79 26 41 90

SIVU du groupe scolaire de Novalaise
Aiguebelette, Gerbaix, Marcieux, Nances et Novalaise
Bâtiment les Marronniers - 139 route du Lac - 73470 Novalaise
Tél. : 04 79 28 98 40 - sivu.ecoles.novalaise@orange.fr
Horaires d'ouverture :
lundi, mardi et vendredi de 8 h 30 à 12 h,
jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.

École maternelle : 04 79 28 72 67

École élémentaire : 04 79 28 74 80

École Notre Dame : 04 79 28 76 62

Collège : 04 79 28 70 42

Multi-accueil Lépin-le-Lac - Novalaise : 04 79 72 22 93

Assistante sociale : prendre RDV au CPAS
de Saint-Genix-sur-Guiers : 04 76 31 51 95

ADMR : 04 79 28 78 82

Urgences

17 Police secours
18 Pompiers
15 SAMU
112 N° d'urgence européen
114 N° d'urgence pour les sourds et malentendantes (par sms)
04 72 11 69 11 Centre anti-poison

Notaires associés : 04 76 31 53 30

Médecins :
Dr Besseau Fanny : 04 79 28 72 80
Dr Collomb Géry Audrey : 04 79 28 79 85
Dr Dufaitre Mathieu : 04 79 28 72 80
Dr Lagoutte Laurence : 04 79 28 79 85

Dentiste : Dr Chartier Gaël : 04 79 75 58 21

Kinésithérapeute / ostéopathe :
Bruyère Charlotte : 09 83 98 71 82
Judas Sophie : 09 83 98 71 82
Kebedjis Cécile : 09 83 98 71 82

Kinésithérapeute : Claire Pascal : 04 79 28 77 78

Ostéopathe : Barnave Vincent : 04 79 33 51 42

Psychologue :
Seguin-Bouvier Céline : 06 09 06 81 36

Orthophoniste : Quay Yvette : 04 79 28 73 70

Sage-femme libérale
(D.I.U. Acupuncture obstétricale) :
Gros Catherine : 06 60 21 67 60

Pédicure - Podologue :
Pomel Virginie : 04 79 28 96 83

Infirmières : 04 79 28 72 71

Pharmacien : Dr Delaigue Vincent : 04 79 28 70 26

Opticien :
Novalaise optique, Samuel Kilinc : 09 84 55 04 41

Vétérinaire : Dr Le Dall Jean-Hugues : 04 79 28 76 50

*Ce bulletin a été réalisé par la commission Communication,
composée, sous l'autorité de Claudine Tavel, maire de la commune et Frédéric Mantel, responsable de la commission,
des membres suivants : Gilles Gros, Marie-Lise Marchais, Alain Plouzeau et Monika Wdowiak.*

Directeur de la publication : Claudine Tavel - ISSN 2726-503X - Mise en page : TDS&Co (04 79 44 96 35) - Crédits photos : C. Moureaux, Mairie, AdobeStock.